

WIZERNES



Réuni le 19 Juillet 2021 sous la présidence de Monsieur Pierre EVRARD, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Wizernes -

À la demande de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, le conseil municipal procède conformément aux statuts de l'association, au renouvellement des 4 membres du bureau, propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre d'aménagement foncier.

FINANCES

- Convention pour l'appel à projet SNEE (Socle numérique pour les écoles élémentaires) -

Suite à l'accord de la demande de subvention déposée auprès du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le conseil municipal accepte l'offre de prix de la Société REPINFO pour l'acquisition de 8 ordinateurs portables et 8 vidéoprojecteurs, d'un montant de 33 360 € TTC, afin d'équiper toutes les classes de l'élémentaire, et autorise le Maire à signer la convention de financement à passer avec la Région académique, définissant les modalités du co-financement et du suivi de l'exécution des dépenses figurant dans le dossier présenté.

AU TITRE DES INFORMATIONS

- Monsieur HERBERT fait part de l'acceptation d'une offre de prêt d'un million d'euros remboursable en 25 ans au taux de 0,99 %.

- Monsieur EVRARD :

- informe que 2 agents seront recrutés pour 2 semaines renouvelables à compter du 26 Juillet pour nettoyer les caniveaux des terrains communaux,

- donne les résultats des données relevées par le radar pédagogique installé actuellement rue du Pont d'Ardennes, à savoir que dans la partie limitée à 30 km/heure, la moyenne des vitesses est plus proche de 40 que de 30, avec une pointe à 70 par lots de véhicules, et informe qu'il a été demandé au commissaire de faire des contrôles,

- informe que les travaux du parking rue du Chocquet seront terminés le 22 Juillet,

- fait un reportage photo des travaux de déconstruction du pont.

- Monsieur SACÉPÉ informe :

- que les grilles installées aux entrées de la salle des fêtes seront ouvertes aux heures d'ouverture de la Mairie ainsi que le dimanche matin,

- de l'état d'avancement des travaux de la maison médicale à savoir que la dalle du haut de la partie neuve sera coulée fin juillet et de la fermeture du chantier du 2 au 20 Août.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Il est discuté de la signalisation d'interdiction de circulation des poids lourds rue du Pont d'Ardennes, à la charge du Département.



Le Maire,

Pierre EVRARD